

BA n°259
Contenance cadastrale : 18a17ca

Vignes

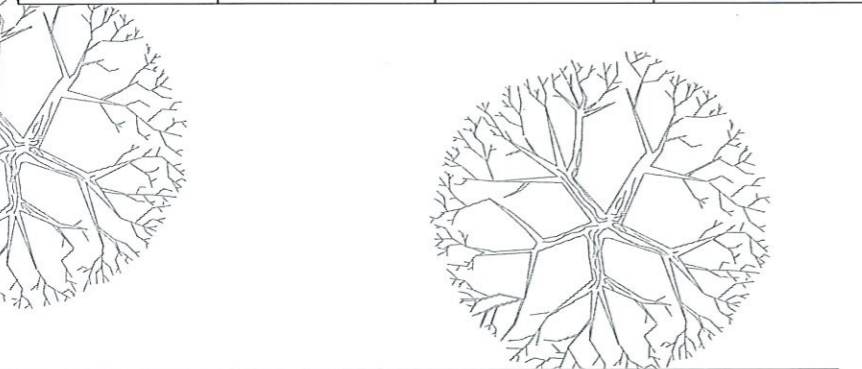
BA n°54

BA n°258
S=13m²

BA n°53

Tableaux des points de limites et d'appuis (CC43)

Matricule	X	Y	Nature
d.11	1759139.49	2261706.46	Borne nouvelle
d.12	1759138.22	2261705.97	Borne nouvelle
d.13	1759134.61	2261703.92	Borne nouvelle
R.1	1759124.87	2261718.83	Clou d'arpentage
R.2	1759145.01	2261720.02	Clou d'arpentage
R.3	1759144.27	2261705.40	Clou d'arpentage
R.4	1759128.53	2261696.59	Clou d'arpentage



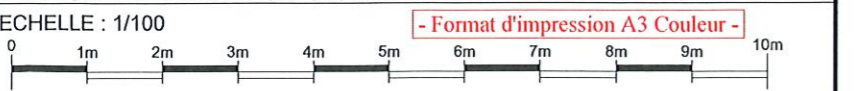
- Plan rattaché au système de Coordonnées Planimétrique (X,Y) en vigueur: RGF-93 CC43 (zone 2)

LEGENDE :

AE 39	Numéro de parcelle cadastrale		Mur
	Application cadastrale (fiscale) non recourue contradictoirement - non garantie		Mur de soutènement
	Limite certaine ayant fait l'objet d'un bornage ou d'une division		Mur + clôture
	Limite Foncière - OBJET DE L'OPÉRATION		Clôture
	Limite divisoire		Bâti
			Bâti léger
			Talus
			Fossé
			Arbre
			Végétation
			Borne OGE existante
			Repère du Géomètre Clou ou Piquet Bois

C= **ha**a**ca : Contenance cadastrale

Ce plan n'a pas pour objectif de délimiter les propriétés ou de représenter les limites juridiquement définies, autres que les limites objet de l'opération, seul un bornage amiable ou judiciaire peut le permettre. Seule la position de la limite objet de l'opération est garantie, les superficies mentionnées sont d'ordre fiscale donc non garanties. Les éléments topographiques mentionnés représentent l'état des lieux à la date du relevé.



Le géomètre-expert
M. Alain OSMO (05065)

R.4